

Commission des affaires générales et des relations internationales

Olivier Destrebecq sur l'impact du FEIS en Wallonie

Lancé il y a un an, les premiers chiffres du fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) ont été dévoilés voici quelques jours.

On estime que le plan Juncker a généré 100 milliards d'investissements dont 80% issus du secteur privé. Ce chiffre est encourageant car il démontre que les projets innovants suscitent toujours l'intérêt des investisseurs et que l'Europe est un noeud économique qui compte.

Pour la Belgique, les investissements s'élèveraient à 2,5 milliards.

Au total, combien de projets ont-ils été financés en Wallonie ? Pouvez-vous en faire la liste ? Quel montant d'investissements cela représente-t-il ? Quelle est la proportion d'investissements privés ? Quels sont les domaines de ces investissements ? Quels sont les délais de réalisations ?

WARZEE-CAVERENNE sur « la demande d'une deuxième tranche budgétaire de garanties dans le cadre du Plan Juncker »

Dans le cadre du Plan Juncker, le Fonds européen pour les investissements stratégiques a consacré 21 milliards de garanties. La Wallonie en a déjà saisi l'opportunité puisqu'en septembre 2015, elle a signé un premier projet avec la SOWALFIN pour lui permettre d'émettre des garanties sur les crédits bancaires à des entreprises innovantes pour un montant de 145 millions d'euros. Lors d'une rencontre en avril dernier avec l'UCM, le Ministre Marcourt a annoncé qu'une deuxième tranche budgétaire va être demandée dans ce cadre via, à nouveau, la SOWALFIN.

Monsieur le Ministre-Président peut-il me confirmer que cette demande a bien été formulée ? A-t-elle été validée par les instances européennes compétentes ? Sur la méthode, une taskforce sera-t-elle mise en place de manière similaire au premier projet initié en septembre 2015 ? Sur base de quels critères la taskforce devra-t-elle départager les bénéficiaires des garanties ? Quels secteurs seront particulièrement soutenus ?

Pierre-Yves JEHOLET sur ses propos relatifs à la régionalisation de la culture et de l'enseignement

Vous avez déclaré récemment dans la presse que « sans l'enseignement, sans la culture, la Wallonie est eunuque », la Région se trouve sans un vrai projet mobilisateur.

Vous appelez les partis politiques à se positionner à ce sujet pour 2019.

On pourrait donc en déduire que la Région ne disposerait pas de suffisamment de compétences importantes.

Il est vrai que l'enseignement et la culture sont des compétences importantes mais elles ne le sont pas plus que l'emploi, le chômage, le logement, l'énergie, etc.

Pourriez-vous nous donner des éclaircissements quant à ces déclarations ?

Celles-ci sont-elles validées par votre Gouvernement ?

Jean-Luc Crucke sur « L'Euro 2016, une opportunité manquée par la Wallonie »

Les grands événements sportifs hautement médiatisés, comme les Jeux Olympiques ou les grandes compétitions de football, offrent une vitrine exceptionnelle aux villes organisatrices et aux pays « hôtes ». Et les retombées rayonnent et se répercutent tant sur le plan urbanistique, économique, environnemental, que touristique.

Ces manifestations sportives sont aujourd'hui organisées un peu partout sur la planète et leur fréquence influe sur leur importance.

L'événement réel ne dure que quelques semaines, certes, mais les préparatifs débutent jusqu'à une décennie à l'avance et peuvent nécessiter des dépenses d'investissement considérables; et certains s'en sortent bien (comme Los Angeles en 1984 et Atlanta en 1996), alors que d'autres n'atteignent pas les résultats escomptés (comme Séoul en 1988 et Barcelone en 1992).

La tenue d'un grand événement comme ce prochain Euro de Football en France qui débutera dans quelques jours est source de nombreuses externalités positives (création de valeur, effet d'image, facteur de cohésion sociale, divertissement, etc.).

En plus d'avoir un fort impact international (venue de touristes étrangers, retransmission de l'événement à l'étranger) et de mobiliser des flux financiers importants qui dépassent l'événement lui-même, le lieu où se tient de tels événements bénéficie à de nombreux secteurs d'activités (infrastructures, transports, hébergement, restauration, etc.) notamment en matière touristique.

Un tel événement fait participer et mobilise une grande diversité d'acteurs et de partenaires. Il implique aussi une médiatisation très forte et mobilise de nombreux canaux de communication : télévision, internet, réseaux sociaux, presse spécialisée et généraliste...

Mais dans le monde du sport la compétition ne se joue plus seulement dans les stades. Les pays se livrent une vraie bataille pour remporter l'organisation des plus grands événements sportifs. C'est l'Intelligence Sportive. Dans le monde du sport, il ne s'agit donc plus simplement de remporter des médailles, mais surtout d'attirer les investisseurs pour développer l'économie locale et nationale.

L'Euro est, certes, un événement sportif, mais, comme énoncé précédemment, c'est aussi un milieu dans lequel se côtoient les intérêts les plus divers, mais aussi les intérêts économiques, le business des relations à travers le sport. C'est souvent l'occasion, pas seulement de briller sur un terrain, mais pour un certain nombre d'entreprises, d'accompagner l'équipe et de montrer, à travers cet accompagnement, tout un environnement de qualité et un environnement qui cherche à rencontrer éventuellement de potentiels clients.

La Wallonie sera présente dans l'équipe belge de football et elle le sera en nombre. Mais il serait intéressant qu'elle soit également présente sur l'environnement – pas seulement sur le terrain – dans le cadre de trois villes qui, principalement, vont accueillir l'équipe belge dès le premier tour – en espérant qu'il y en ait un deuxième : Lyon, Nice et Bordeaux. Nous avons également une délégation qui travaille dans le sud de la France.



L'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEx) est le département de la Région wallonne en charge de la promotion du commerce extérieur et de l'accueil des investisseurs étrangers. Celle-ci poursuit deux grandes missions : la première concerne la promotion des exportations : rendre les entreprises wallonnes plus performantes à l'international - la seconde vise la promotion de l'investissement : attirer les investisseurs étrangers en Wallonie. Dans cette même catégorie peut s'ajouter le WBI - Wallonie-Bruxelles International qui est l'agence chargée de valoriser à l'étranger le talent des Wallons et des francophones de Belgique.

Au niveau de ces institutions, des relations internationales, comment prépare-t-on un tel événement ? Le prépare-t-on, d'abord ? Une stratégie a-t-elle été mise en place ? Des moyens seront-ils développés pour, justement, peut-être à la fois amener les entrepreneurs wallons vers ces sites à rencontrer d'autres entrepreneurs, mais aussi d'attirer des investisseurs étrangers qui – par le biais de la Belgique, de la Wallonie – feraient un lien en se disant qu'il y a là des éléments qui peuvent les intéresser ? Cette stratégie-là est-elle aujourd'hui en préparation ? Si c'est le cas, pouvez-vous nous en dire un peu plus, décrire la manière dont cela se fera avec l'effet escompté : celui d'enrichir la Wallonie ?

Le Ministre Marcourt nous a informé que l'AWEx n'avait pas prévu d'action spécifique lors du Championnat d'Europe de football en France cette année, principalement pour des raisons budgétaires et nous précise que, je cite « elle n'a d'ailleurs jamais fait ce genre de chose, à l'exception du Brésil où l'attaché économique et commercial a demandé à pouvoir faire des manifestations. Il faut savoir que cette période rend les coûts extrêmement élevés ...Toutefois, l'AWEx et WBI continuent à tenir une action annuelle de promotion et de prospection dans le cadre du Grand Prix de Francorchamps - Il s'agit de l'événement sportif le plus important de notre région et ayant un retentissement mondial. L'AWEx et WBI font de même pour toutes les manifestations sportives d'envergure internationale, chaque fois que l'occasion se présente. Le Tour de France en est l'exemple le plus remarquable »

En quoi l'Euro 2016 n'est pas une « manifestation sportive d'envergure internationale » ? Pourquoi Spa Francorchamps, le Tour de France et non l'Euro 2016 ?

Doit-on rappeler que, pour la première fois, la phase finale de l'Euro de football réunira 24 équipes. Résultats des matches de pools jusqu'à la finale le 10 juillet, il y aura 51 matches, soit 20 de plus que lors de l'Euro 2012. 2,5 millions de spectateurs devraient prendre place dans les stades des villes sélectionnées, dont 1 million venus de l'étranger. L'UEFA estime qu'ils dépenseront 1 milliard d'euros durant le mois de compétition.

Est-ce que certaines de nos entreprises wallonnes ont participé, participent et participeront à cet événement ?

D'un point de vue touristique, Wallonie-Bruxelles Tourisme, une structure partenariale public-privé pour la promotion touristique en Flandre et à l'étranger pour qui la France constitue un marché prioritaire pour la Wallonie, et le Commissariat général au tourisme, avait, eux aussi, matière à investir et à prospecter.

Alors pourquoi ne pas en avoir profité, pour nous, la Wallonie, région limitrophe de la France ?

Pourquoi ne pas en profiter alors que nous bénéficions de deux aéroports régionaux, des gares importantes qui, tous, desservent de manière régulière la France ?

Pourquoi ne pas en profiter alors que notre pays fait partie des favoris de cette coupe ? Pourquoi ne pas en profiter pour mettre en avant nos entreprises, notre terroir, notre patrimoine, nos richesses culturelles, notre folklore, etc. ? Pourquoi ne pas en avoir profité, Monsieur le Ministre-Président ?

Jean-Luc Crucke sur « Note-cadre de sécurité intégrale et Plan national de sécurité »

Le gouvernement de Wallonie du 02 juin 2016 a pris acte de la note-cadre de sécurité intégrale et approuvé les parties qui le concerne.

Quelles sont ces parties ? Le Ministre-Président peut-il les identifier et préciser les implications qu'elles ont sur le travail du gouvernement ?

Une dynamique particulière est-elle mise en place ? Laquelle et avec quels moyens ? Qui pilotera le dossier ? Quels sont les moyens de contrôle ?

Des budgets devront-ils être dégagés ? Lesquels ? Une initiative décrétole est-elle nécessaire ?

Quelle est l'implication de l'Officier de référence dans le dossier ?

Jean-Luc Crucke sur « Le projet Agri-Urban »

Le gouvernement du 02 juin 2016 a approuvé la note du projet AGRI-URBAN sélectionné en phase 2 lors du Colite de suivi interrégional URBACT du 03 mai 2016 qui s'est tenu à Amsterdam.

Quel est le contenu de ce projet et quelles sont les territoires wallons concernés ? Le Ministre-President peut-il détailler la dynamique ?

Quels sont les budgets mobilisés et quelle est l'exécution en cours ?

Qui pilote le dossier en Wallonie et quelle évaluation est faite du dossier ?